
M.E.S., Numéro 125, Novembre - Décembre 2022

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Mise en ligne le 02 novembre 2022



Revue Internationale des Dynamiques Sociales

Mouvements et Enjeux Sociaux

Kinshasa, novembre - décembre 2022

IMPACT DU MODE DE GESTION ET D'ORGANISATION DES CENTRES D'ALPHABÉTISATION SUR LA FORMATION DES APPRENANTS ADULTES DE LA VILLE DE KINSHASA

par

Léon ENGONDO MAKABA

Assistant, Faculté de Psychologie et Sciences de l'Éducation
Université de Kinshasa

Résumé

La présente étude s'investit dans l'analyse des modes de gestion et d'organisation des centres d'alphabétisation de la Ville de Kinshasa afin d'évaluer leur effet sur le niveau de performances observées chez les apprenants.

A partir d'une approche méthodologique fondée sur une enquête de terrain au moyen des techniques documentaire, d'entretien et de questionnaire, les principaux résultats ont révélé à l'issue des épreuves administrées aux apprenants que ceux issus des centres d'alphabétisation bien organisés et bien gérés, ont réalisé un score très élevé que d'autres. Ce qui justifie le fait que le mode de gestion des centres d'alphabétisation a une influence sur la qualité de la formation des apprenants.

Mots-clés : gestion, organisation, alphabétisation, formation des adultes, éducation non formelle.

Abstract

This study aimed to investigate the analysis of the way of management and organization of the literacy centers of Kinshasa Municipality in order to assess their effect on the level of performance observed among learners.

From the methodological approach based on a field survey using documentary, interview and questionnaire techniques, the main results revealed at the end of the tests administered to learners that those from well-organized literacy centers and well managed have achieved a very high score than others. This justifies the fact that the mode of management of literacy centers has an influence on the quality of the training of learners.

Keywords : management, organization, literacy, adult training, non-formal education.

INTRODUCTION

Les statistiques éducatives plus ou moins récentes renseignent que, plus de 774 millions de jeunes et adultes, soit près d'un adulte sur cinq, ne possèdent aucune compétence de base dans l'exercice des responsabilités, en lecture, en écriture et en calcul, pour participer pleinement à la vie de la société. Dans certaines régions à forte croissance démographique, on enregistre une augmentation en chiffres absolus du nombre d'analphabètes (Richmond, M., Robinson, C., et Margarete, S-I, 2012).

Or, l'éducation est un élément moteur pour l'épanouissement personnel et le développement socioéconomique d'un pays. Elle offre un ensemble de moyens permettant l'épanouissement de l'individu à travers des capacités et des valeurs considérées comme essentielles pour le milieu dans lequel celui-ci est appelé à vivre.

A L'opposé, les personnes analphabètes ou non scolarisées, étant dépourvues des connaissances et compétences nécessaires pour participer de façon qualitative aux efforts de développement, ne peuvent pas mener une vie économiquement utile à la société. Pour combler cette lacune, la présente étude s'investit à analyser les modes de gestion et d'organisation des centres d'alphabétisation de la Ville de Kinshasa afin d'évaluer leur effet sur le niveau de performances observées chez les apprenants. A l'instar de l'analyse de Kanku Mayoyo (2006), le gestionnaire d'une structure

d'alphabétisation a l'obligation sinon, le devoir de coordonner toutes les activités de son établissement. Il est le point focal où convergent toutes les énergies, et même paradoxalement, d'où partent toutes les forces.

En transposant cette analyse dans la réalité du fonctionnement des centres d'alphabétisation de la Ville de Kinshasa, nous dégagons quelques constats suivants qui ont suscité l'intérêt d'une recherche scientifique.

D'une part, il y a un accroissement de l'offre de formation en alphabétisation dans la Ville de Kinshasa, alors que le niveau général des compétences observées chez les apprenants ne s'élève pas à la hauteur des attentes. Dans la Ville de Kinshasa, 116.701 hommes et 273.321 femmes ne sachant ni lire ni écrire pour une population totale de 4.051.783 de 15 ans et plus, dont 2.012.077 hommes et 2.039.706 femmes soit, 5.8% pour les hommes et 13.4% pour les femmes, en 2012. (Stratégie nationale d'AENF/MAS. A.H, SN, 2012). D'autre part, dans cet environnement, certains centres d'alphabétisation semblent donner un meilleur rendement (avec les apprenants mieux formés) que d'autres. Ce paradoxe a motivé une analyse diagnostique du mode de gestion des centres d'alphabétisation pour comprendre et expliquer les choix différentiels de style managérial et de fonctionnement adoptés par leurs gestionnaires qui semblent avoir un impact certain sur la formation des apprenants. Cette préoccupation se décline à la question suivante : Le mode de gestion des centres d'alphabétisation influe-t-il sur la qualité de formation des apprenants ? A titre d'hypothèse, nous avançons que : Le mode de gestion des centres d'alphabétisation influencerait la qualité de la formation des apprenants.

I. METHODOLOGIE DU TRAVAIL

Pour vérifier notre hypothèse de recherche et atteindre notre objectif, nous avons utilisé d'un côté, la méthode d'enquête en nous servant de la technique du questionnaire, d'entretien et de documentaire pour la collecte des données auprès des organisateurs et gestionnaires des centres, et de l'autre, une épreuve en trois modules soumise aux apprenants.

Ainsi, notre population d'étude était constituée de deux grands groupes : les gestionnaires et organisateurs des centres dont l'effectif était de 154 sujets et les apprenants dont le nombre s'élevait à 418 sujets.

II. PRESENTATION ET DISCUSSION DES RESULTATS

Question n° 1 : Comment procédez- vous au recrutement du personnel ?

Tableau 01 : Répartition des résultats selon le sexe des sujets.

Modes de recrutement	Sexe		Femmes		Total	
	f	%	f	%	f	%
Par un test d'embauche	36	23	37	24	73	47
Par les décisions du chef de centre	34	22	22	14	56	37
Par des simples communiqués	11	7	2	2	13	8
Par appel à candidature	6	4	6	4	12	8
Total	87	56	67	44	154	100.0

Source: données de terrain, ainsi que tous les autres ci-dessous

Nous notons à travers ce tableau que :

- 36 sujets (23%) hommes, 37 sujets (24%) femmes reconnaissent que le recrutement du personnel se fait moyennant un test d'embauche ;

- 34 sujets (22%) du côté des hommes, 22 sujets (14%) du côté des femmes disent que c'est suite à la décision du chef de centre ;
- 11 sujets, (7%) d'hommes, 2 sujets (2%) des femmes disent que c'est par de simples communiqués ;
- 6 sujets (4%) respectivement hommes et femmes précisent que c'est par appel à candidature.

Tableau 02 : Répartition des réponses selon le régime de gestion des sujets.

Régimes de gestion	Privés		Confessionnels		Publics		Total	
	F	%	f	%	f	%	f	%
Modes de recrutement								
Par un test d'embauche	45	29	21	14	7	5	73	47
Par les décisions du chef de centre	47	31	4	2	5	4	56	37
Par de simples communiqués	9	6	0	0	4	2	13	8
Par appel à candidature	4	2	2	1	6	4	12	8
Total	105	68	27	17	22	15	154	100.0

Nous lisons à travers ce tableau que 45 sujets (29%) issus des centres privés, 21 sujets (14%) des centres confessionnels, 7 sujets (5%) des centres publics réagissent en disant que le recrutement du personnel se fait par un test d'embauche ; 47 sujets (31%) issus du privé, 4 sujets (2%) issus du confessionnel, 5 sujets (4%) issus du public disent que c'est par la décision du chef de centre ; 9 sujets (6%) des centres privés, 0 sujet (0%) des centres confessionnels, 4 sujets (2%) affirment que c'est par des simples communiqués ; et 4 sujets du public (2%) du privé, 2 sujets (1%) du confessionnel, 6 sujets du public (4%) disent que c'est par appel à candidature.

Question n° 2: A quel niveau les problèmes d'ordre financier sont traités dans votre centre ?

Tableau 03 : Répartition des réponses selon le sexe des sujets.

Sexe	Hommes		Femmes		Total	
	f	%	f	%	f	%
Solutions des problèmes financiers						
Au niveau du chef de centre lui-même	51	33	40	26	91	59
Au niveau du chef de centre accompagné de quelques personnes de son choix	11	7	6	4	17	11
Au niveau du comité de gestion	23	15	21	14	44	29
Au niveau du personnel administratif seulement	2	1	0	0	2	1
Total	87	56	67	44	154	100,0

Il ressort de ce tableau que du côté des hommes, 51 sujets (33%), 40 sujets (26%) femmes disent que les problèmes d'ordre financier sont traités uniquement au niveau du chef de centre.

11 sujets hommes (7%), 6 sujets femmes (4%) disent : au niveau de chef de centre accompagné de quelques personnes de son choix ; 23 sujets hommes (15%), 21 sujets femmes (14%) disent : au niveau du comité de gestion et 2 derniers (1%) hommes, aucun sujet femme (0%) affirment que c'est au niveau du personnel administratif seulement.

Tableau 04 : Répartition des réponses selon le régime de gestion des sujets.

Régime de gestion	Privés		Confessionnels		Publics		Total	
	f	%	f	%	f	%	f	%
Solution des problèmes financiers								
Au niveau du chef de centre lui-même	77	50	11	7	3	2	91	59
Au niveau du chef de centre accompagné de quelques personnes de son choix	9	5	3	2	5	4	17	11
Au niveau du comité de gestion	18	12	13	8	13	8	44	29
Au niveau du personnel administratif seulement	1	1	0	0	1	1	2	1
Total	105	68	27	17	22	15	154	100,0

Il ressort de ce tableau que 77 sujets (50%) issus des centres privés, 11 sujets des centres confessionnels (7%), 3 sujets des centres publics (2%) disent que les problèmes d'ordre financier sont traités seulement au niveau du chef de centre ; 9 sujets du privé (5%), 3 sujets (2%) du confessionnel, 5 sujets (4%) du public disent : au niveau du chef de centre accompagné de quelques personnes de son choix, 18 sujets (12%) du réseau privé, 13 sujets (8%) respectivement du réseau confessionnel et public, ont réagi en disant que c'est au niveau du comité de gestion et 1 seul sujet (1%) du réseau privé, aucun sujet du confessionnel (0%) et 1 sujet (1%) : au niveau du personnel administratif seulement. Au niveau du personnel administratif seulement 2 sujets (1%)

Question n° 3 : Qui est chargé de payer le personnel ?

Voici comment se présentent les réponses en tenant compte du sexe des sujets.

Tableau 05 : Répartition des réponses selon le sexe des sujets.

Avis	Sexe		Hommes		Femmes		Total	
	f	%	f	%	f	%	f	%
Chef de centre	68	44	49	32	117	76		
Comité de gestion	19	12	18	12	37	24		
Total	87	56	67	44	154	100,0		

Parmi les hommes, nous avons 68 sujets (44%), parmi les femmes 49 sujets (32%) qui affirment que la paie du personnel est assurée par le chef de centre ; contre 19 sujets hommes (12%), 18 sujets femmes (12%) qui disent que c'est le comité de gestion.

Ceci donne pour les hommes et les femmes un total de 117 sujets (76%) qui affirment que la paie est assurée par le chef de centre contre 37 sujets (24%) qui ont dit qu'elle est effectuée au niveau de comité de gestion. L'écart en termes des réactions entre les hommes et les femmes n'est pas du tout grand, 68 sujets hommes (44%) contre 49 sujets (32%) des femmes qui disent que la paie est assurée par le chef de centre ; 19 sujets hommes (12%) qui ont dit qu'elle est assurée par le comité de gestion contre 18 sujets femmes (12%)

Tableau 06 : Répartition des réponses selon le régime de gestion des sujets.

Régime de gestion	Privé		Confessionnel		Public		Total	
	f	%	f	%	f	%	f	%
Le chef de centre	93	60	15	9	9	6	117	76
Le comité de gestion	12	8	12	8	13	9	37	24
Total	105	68	27	17	22	15	154	100,0

Le tableau 56 explique que 93 sujets (60%) du privé, 15 sujets (9%) du réseau confessionnel, 9 sujets (6%) du réseau public disent que le chef de centre est chargé de payer son personnel, 12 sujets (8%) respectivement du privé et du confessionnel, disent que le comité de gestion est chargé de payer le personnel.

Nous notons que du côté des centres privés, il y a plus des sujets 93 (60%) qui ont réagi en faveur du chef de centre, le réseau confessionnel 15 sujets (9%) et public 9 sujets (6%). 12 sujets du privé et du confessionnel (8%) réagissent en faveur du comité de gestion contre 13 sujets du public (9%). Nous avons au total 117 sujets (76%) qui reconnaissent que la paie du personnel est assurée par le chef de centre, contre 24 sujets (24%) qui parlent du comité de gestion.

Tableau 07 : Comparaisons multiples de l'influence des régimes de gestion sur les épreuves (test de différence de Tukey).

			Différence moyenne	Sign..	Intervalle de confiance à 95 %	
					Borne inférieure	Borne supérieure
Lecture	Privé	Confessionnel	-2,000*	0,001**	-3,10	-0,90
		Public	-0,806	0,346	-2,17	0,56
	Confessionnel	Privé	2,000*	0,001**	0,90	3,10
		Public	1,194	0,147	-0,30	2,69
	Public	Privé	0,806	0,346	-0,56	2,17
		Confessionnel	-1,194	0,147	-2,69	0,30
Calcul	Privé	Confessionnel	-2,420*	0,001**	-3,53	-1,31
		Public	-1,358	0,053	-2,73	0,01
	Confessionnel	Privé	2,420*	0,001**	1,31	3,53
		Public	1,062	0,223	-0,45	2,57
	Public	Privé	1,358	0,053	-0,01	2,73
		Confessionnel	-1,062	0,223	-2,57	0,45
Écriture	Privé	Confessionnel	-2,106*	0,001**	-3,08	-1,13
		Public	-1,200	0,053	-2,41	0,01
	Confessionnel	Privé	2,106*	0,001**	1,13	3,08
		Public	0,906	0,246	-0,42	2,24
	Public	Privé	1,200	0,053	-0,01	2,41
		Confessionnel	-0,906	0,246	-2,24	0,42

L

es comparaisons multiples présentées dans le tableau ci-dessus révèlent qu'il y a une différence très significative entre les centres privés et les centres confessionnels ($p=0,001^{**}$), soit une différence moyenne de $-2,000^*$ et une moyenne de 5,13 et 7,13 en lecture ; une moyenne de 3,76 et 6,18 et une différence moyenne de $-2,420^*$ en calcul ; une moyenne de 5,19 et 7,30 avec une différence moyenne de $-2,106^*$ en écriture. Aucune différence n'est signalée entre le réseau privé et public (0,346) ; soit une moyenne de 5,13 et 5,94 et une différence moyenne de $-0,806$ en lecture ; une moyenne de 3,76 et 5,12 et une différence moyenne de $-1,358$ en calcul ; la moyenne de 5,19 et 6,39 avec la différence moyenne de $-1,200$ en écriture. Aucune différence entre le public et le confessionnel ; soit une différence moyenne de $-1,194$ (0,147), en lecture ; $-1,062$ (0,223) en calcul et $-0,906$ (0,246) en écriture.

Dans toutes les épreuves (lecture, calcul et écriture), il y a une différence très significative ($p=0,001^{**}$), soit une différence de moyenne se trouvant entre 1,13 et 3,08 entre les élèves du privé et ceux du régime confessionnel. Par ailleurs, aucune

différence n'est signalée entre les élèves du régime confessionnel et ceux du régime public. Tout de même, pour les élèves du régime public et ceux du régime privé, la différence est non significative. Notons en conclusion que les élèves du régime confessionnel ont un score très élevé (avec une moyenne globale de 6,87) suivi de ceux du régime de gestion public (avec une moyenne globale de 5,81) et enfin ceux du régime de gestion privé (avec une moyenne globale de 4,6). Pour une bonne formation, le régime confessionnel est mieux placé suivi du régime public un peu mieux placé.

CONCLUSION

La présente étude a porté sur l'Impact du mode de gestion et d'organisation des centres d'alphabétisation sur la formation des apprenants adultes de la Ville de Kinshasa.

Elle a approfondi la réflexion sur, d'une part, un accroissement de l'offre de formation en alphabétisation dans la Ville de Kinshasa, alors que le niveau général des compétences observé chez les apprenants ne s'élève pas à la hauteur des attentes et, d'autre part, dans cet environnement, certains centres d'alphabétisation semblent donner un meilleur rendement, avec des apprenants mieux formés que d'autres. Nous nous sommes posé la question suivante : le mode de gestion et d'organisation des centres d'alphabétisation influe-t-il sur la qualité de la formation des apprenants ? En répondant a priori à cette question, nous avons émis notre hypothèse comme suit : le mode de gestion des centres d'alphabétisation influencerait la qualité de la formation des apprenants. L'objectif de cette étude est celui de déterminer l'influence de modes de gestion des centres d'alphabétisation sur la qualité de la formation des apprenants.

Le test de différence de Tukey nous a amené aux comparaisons multiples de l'influence de régime de gestion sur les épreuves ; permettant ainsi de déchiffrer là où se cachait cette influence.

Les résultats ont démontré qu'en se basant sur le genre, il n'y a aucune influence dans les scores réalisés en lecture, en écriture et en calcul à cause du fait que toutes les possibilités associées au test U de Mann Whitney (0,94 ; 0,79 ; 0,61) sont supérieures à la probabilité théorique de ($P=0,05$).

S'il n'y a aucune influence dans la variable sexe, l'influence est très significative au niveau de la variable régime de gestion sur les scores obtenus par les apprenants. Les comparaisons multiples présentées révèlent qu'il y a une différence très significative entre les centres privés et les centres confessionnels. Aucune différence n'a été signalée entre les apprenants du régime de gestion confessionnel et ceux du public, la différence étant non significative. Ce qui a amené à la conclusion selon laquelle les apprenants des centres confessionnels ont réalisé un score très élevé (avec une moyenne globale de 6,87) suivi de ceux du public (la moyenne globale de 5,81) et terminé par les centres privés avec un score faible, soit (une moyenne globale de 4,6). Ceci justifie le fait que les apprenants des centres confessionnels ont une bonne formation, suivis de ceux des centres publics.

Ces résultats sont de nature à confirmer totalement notre hypothèse de recherche.

Références bibliographiques

- BELANGER LAURENT (1973) Le rôle d'un service du personnel dans une administration scolaire plus humaine. *Relations industrielles*, 28(4), 720-735
- KANKU KA MAYOYO, N. (2006). *Gestion d'un Etablissement scolaire*.
- MORLAIX Sophie (2001). *Améliorer l'efficacité du système éducatif : réflexion sur la complémentarité entre organisation publique et logique de marché* : RAPPE, Paris.
- RICHMOND, M. ROBINSON, C. et MARGARETE, S.I. (2012). *Le défi mondial de l'alphabétisation : Bilan de l'alphabétisation des jeunes et des adultes à mi-parcours de la décennie des Nations-Unies pour l'alphabétisation*.
- Stratégie Nationale pour le développement de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle. (2012).
- YAUDI, R.V., (2006). *Protection et éducation de la petite enfance (PEPE) en République démocratique du Congo*. UNESCO : Paris.